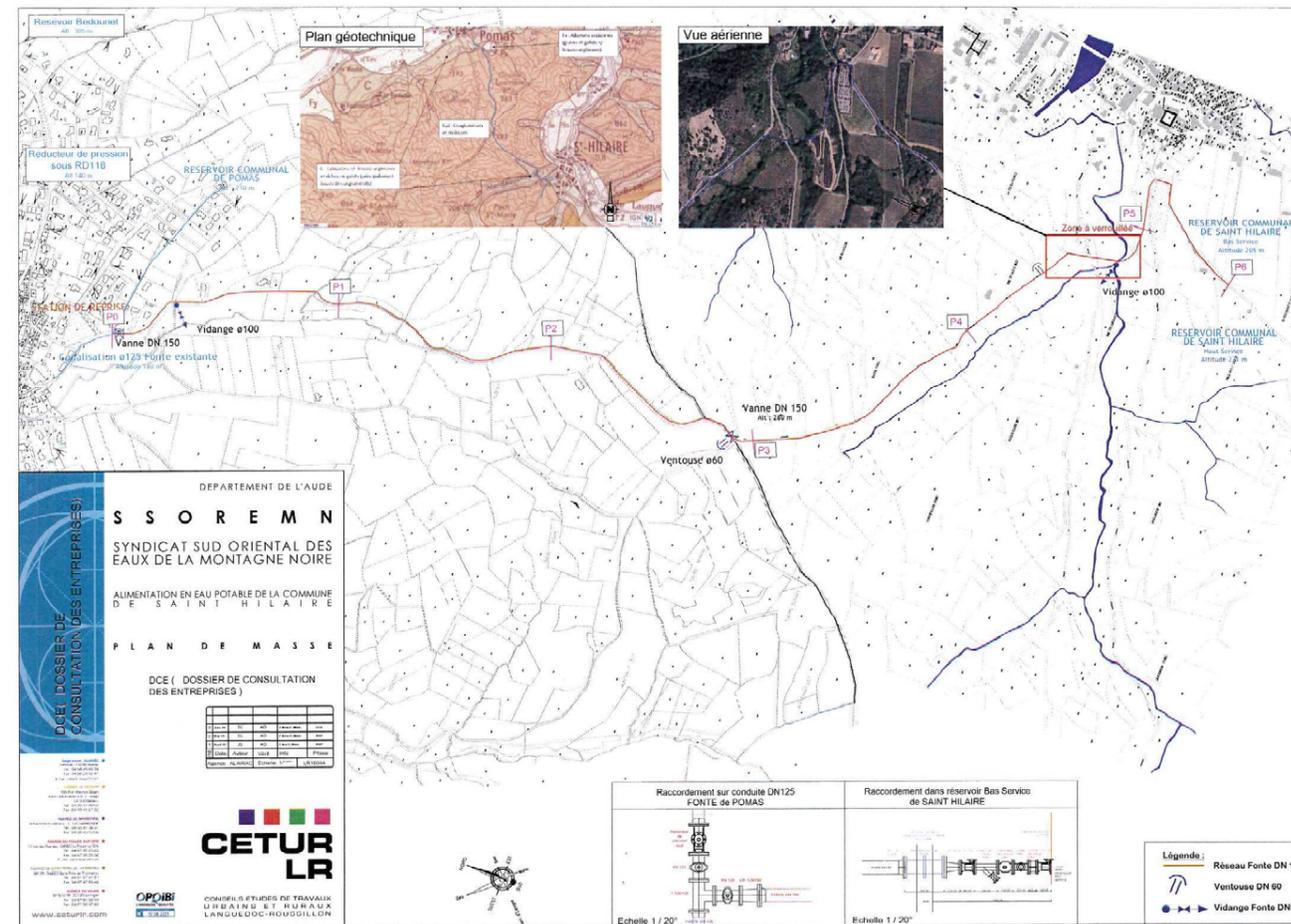


SYNDICAT SUD ORIENTAL DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

Travaux d'alimentation en eau potable sur les communes de POMAS – SAINT HILAIRE

Plan de situation des travaux



Descriptif Technique

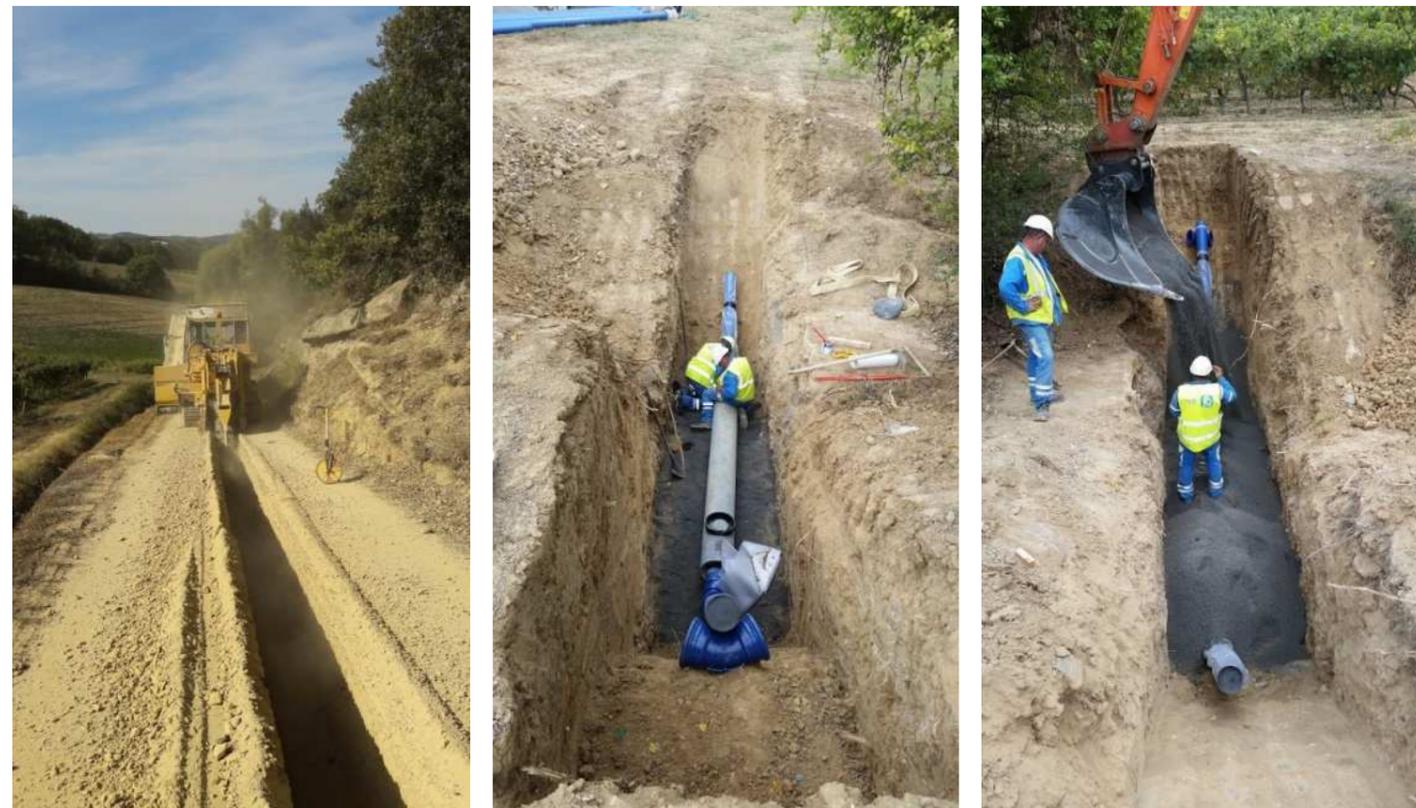
Suivant les conclusions du schéma directeur de la commune de SAINT HILAIRE et de la Fédération (FDPEPA), le Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire a décidé de sécuriser l'alimentation en eau de la commune de SAINT HILAIRE par une conduite d'adduction FONTE DN 150 depuis la commune de POMAS.

Cette conduite de 3 000 ml environ emprunte essentiellement des voies carrossables communales.

Ces travaux ont été réalisés sous la charte qualité d'eau potable.

- Tranchée pour pose de canalisation, profondeur minimum 1.20 (2 822 ml)
- Pression de service 15 bars
- Fourniture et pose de regard DN 1 000 (3 Unités)
- Fourniture et pose de canalisations AEP fonte DN 150 (2822 ml)
- Fourniture et pose de ventouse DN 60 (2 Unités)
- Fourniture et pose de vidange DN 100 (2 Unités)
- Plan de récolement, désinfection et essais

Pendant travaux



Après travaux



Maître d'œuvre :
Cabinet CETUR LR (– 11 290 ALAIRAC-)

Maître d'Ouvrage :
SYNDICAT SUD ORIENTAL DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

Composition de l'équipe de Maître d'Œuvre :
M. CAYUELA Damien : Gérant
M. DUNOM Adrien : Chargé d'Affaires (conception de l'étude)
M. GRILLOT Philippe : Chargé d'Affaires (suivi chantier)

Nature et localisation des travaux :
Communes de Pomas-Saint Hilaire
Travaux d'alimentation en eau potable

Date de réception des travaux :
29/03/2017

Montant de l'opération :
303 597.15 euros HT